

## Règlement Gentlemen « la Calmejane »

### **Article 1 : Objet**

La course dite de gentlemen « LA CALMEJANE » se dispute par équipes de deux personnes : le gentlemen et l'entraîneur ou coureur.

**Gentlemen** : les titulaires d'une licence FFC, FSGT ou UFOLEP, Cyclisme pour Tous, d'encadrement, animateur, entraîneur, ou les membres de l'encadrement des équipes reconnues par l'UCI **âgée d'au moins 40 ans (à partir de 40 ans et plus)**, peuvent participer en qualité de gentlemen. De même est admise, comme gentlemen, une personne « non licenciée », **âgée d'au moins 40 ans (à partir de 40 ans et plus)**, en possession d'un original du certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition de moins de 6 mois ou une licence sportive de l'année prouvant que le coureur possède ce certificat

**Entraîneur ou coureur** : **Tout compétiteur à partir de 10 ans et plus**, titulaire d'une licence Compétition ou Pass'Cyclisme et Pass'Cyclisme Open, FSGT ou UFOLEP y compris tout autre licencié né à partir de 2006. De même est admis, comme entraîneur, une personne « non licenciée », **âgée à partir de 10 ans et plus**, en possession d'un original du certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition de moins de 6 mois ou une licence sportive de l'année prouvant que le coureur possède ce certificat

### **Article 2 : Organisateur**

L'épreuve est une organisation d'Albi vélo sport. Le club est couvert, conformément à la loi, par une assurance souscrite auprès de la compagnie AXA.

A titre individuel, chaque concurrent doit être en possession d'une assurance couvrant leurs dommages corporels.

### **Article 3 : Date et lieux**

L'épreuve se déroule le Samedi 20 octobre 2018

Le retrait des dossards et des puces se font à partir de 11h00 salle de la mairie au Séquestre

Le départ se situe au gymnase de Carlus. **Premier départ 13h30.**

Dernier départ 15h00

L'arrivée : le Séquestre.

### **Article 4 : Inscriptions et tarifs**

Télécharger le bulletin d'inscription sur le site internet d'Albi vélo sport [www.albivelosport.com](http://www.albivelosport.com)

Renseignements à l'adresse [albivelosport81@gmail.com](mailto:albivelosport81@gmail.com)

La puce et le dossard seront remis contre une caution de 2 euros ou licence.

La puce doit être fixée sur le côté gauche de la fourche du vélo des gentlemen

Place limité à 120 équipes

### **Tarifs des inscriptions**

Le tarif des épreuves est fixé à 18 euros par équipe (+2 euros supplémentaires si inscription le jour de l'épreuve).

Bulletin, chèque (à l'ordre du COS), photocopie de la licence ou certificat médical, doivent être envoyés à : Albi vélo sport - 5 rue de METZ 81 000 ALBI

Albi vélo sport  
5 rue de METZ  
81 000 ALBI

**A retourner par voie postale avant le 10 octobre 2018.**

#### **Article 5 : Epreuve et catégories**

Il s'agit d'une épreuve route contre la montre. Les équipes partiront toutes les minutes minimum **sans ordre défini**.

Le tracé pour rejoindre le départ entre le Séquestre et Carlus totalise 5 kms, il est libre et non chronométré. La fin de l'épreuve entre l'arrivée et la salle du quartz, soit 2 km est également libre. **Sur ces deux portions de route les coureurs ne sont pas sous la responsabilité de l'organisation.**

**Les départs sont donnés au fil de l'eau avec un minimum d'une minute entre deux équipes.**

L'épreuve se dispute par équipe de deux concurrents masculins, féminins ou mixtes sur un circuit de 11.5 km. Chaque concurrent a son propre vélo.

Les co-équipiers doivent partir ensemble et arriver ensemble.

L'épreuve est ouverte à tous les licenciés et à non-licenciés à partir de la catégorie benjamin (années 2006 -2007). Les braquets autorisés sont ceux en vigueur dans le règlement de la FFC

#### **Article 6 : Récompenses**

La cérémonie des récompenses aura lieu à la salle du quartz à partir de 16 h 30.

Les catégories sont réalisées par addition d'âge des deux coureurs. En cas d'égalité, les équipes seront départagées à la somme des âges réels de ses coureurs (avantage à la plus âgée)

Catégorie	Age cumulé des 2 coureurs
A	49 à 60 ans
B	61 à 80 ans
C	81 à 110 ans
D	110 à 130 ans
E	131 ans et plus
F	Féminines ou mixte, sans distinction d'âge
G	Handisport ou mixte, sans distinction d'âge

#### **Article 7 : Sécurité balisage et ravitaillement.**

Les concurrents suivront les circuits fléchés et balisés. La route sera sécurisée mais non privatisée donc ouverte à la circulation dans le sens de la course. Toute forme de fraude conduira à la disqualification de l'équipe. Des signaleurs et motos sécurités seront présents sur le parcours.

Les coureurs devront respecter le code de la route et porter un casque à coque rigide homologué. **Les motos et voitures suiveuses sont interdites.**

Ravitaillement à la salle du quartz au Séquestre

#### **Article 8 : Droit à l'image**

Chaque concurrent, du fait de sa participation à l'épreuve, autorise expressément le club d'Albi vélo sport à utiliser les images, sur tout type de support médias sur lesquels il pourrait apparaître. Cette autorisation est valable sur toutes les publications internes au club ou externes (communication, presse, réseaux sociaux, sites internet sportifs...).

#### **Article 9 : Abandon**

Tout abandon doit être signalé et accompagné de la remise du dossard et de la puce à l'organisateur.

#### **Article 10 : Annulation de l'épreuve**

En cas de force majeure ou d'intempéries, l'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve. Les concurrents en seraient alors avisés par tous les moyens de communication mis à sa disposition.

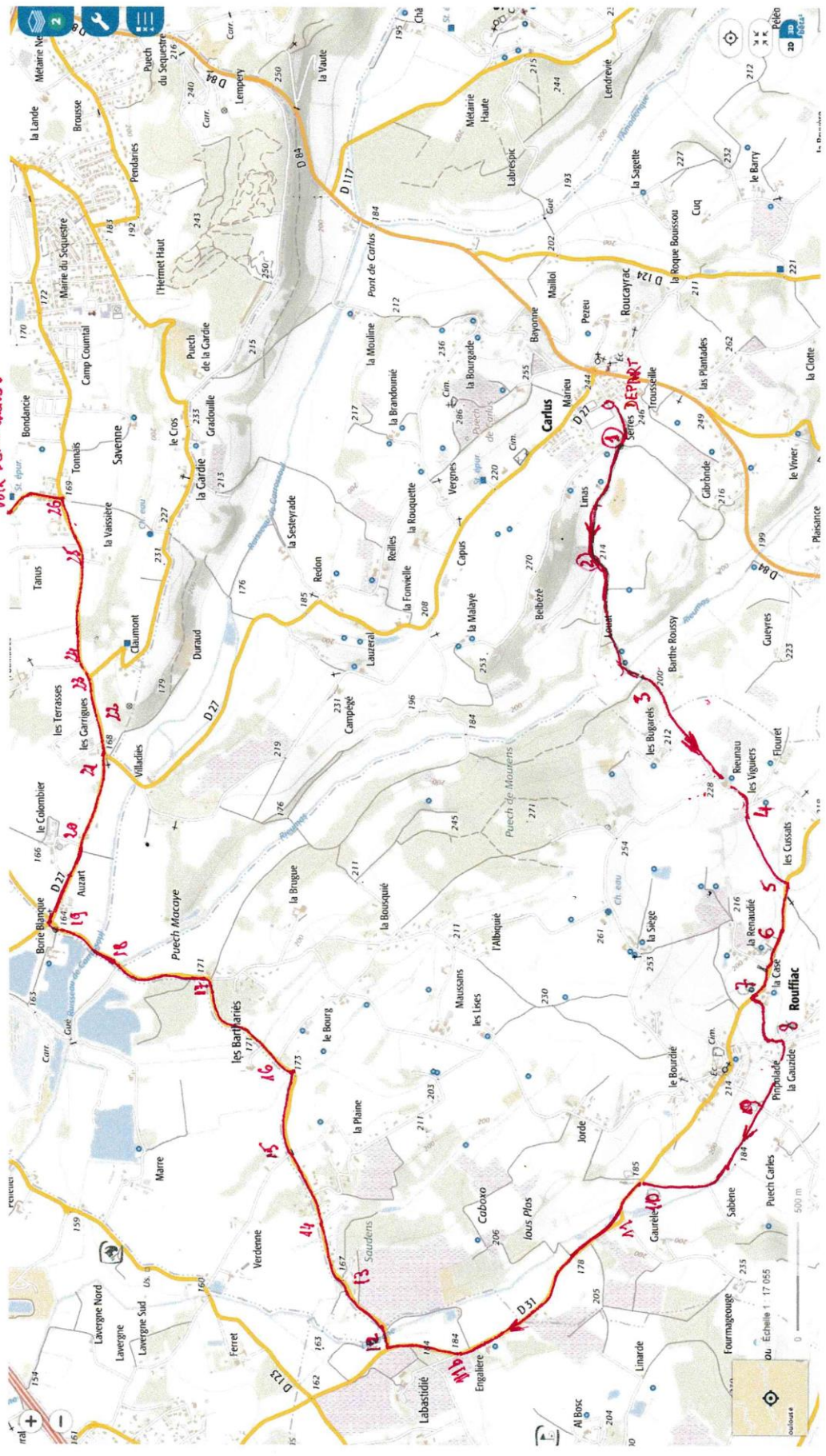
#### **Article 11 : Acceptation et modification du règlement**

Le dépôt ou l'envoi d'un bulletin d'engagement signifie que l'équipe engagée a pris connaissance de ce règlement, l'accepte et s'engage à le respecter.

Ce présent règlement pourra être modifié à tout moment par le comité d'organisation jusqu'à la date de l'épreuve. Toute nouvelle version du règlement sera mise en ligne sur le site d'Albi vélo sport

# CIRCUIT CONTRE LA MONTRE 20 OCTOBRE

VOIR PLAN ANNEE 3



Numérotation position signaleurs.